

MANAGEMENT DE LA MOBILITE ET PLANS DE MOBILITE EMPLOYEUR

La **Loi d’Orientation des Mobilités** instaure l’obligation, pour tout employeur de plus de 50 salariés et disposant de représentants du personnel, d’intégrer le sujet de la mobilité durable et décarbonée lors des Négociations Annuelles Obligatoires et, en cas d’absence d’accord, d’élaborer un **Plan de Mobilité Employeur**. La LOM crée aussi le **Forfait Mobilités Durables**, qui valorise les déplacements durables des collaborateurs sur les trajets domicile-travail. Ces actualités complètent des obligations locales, comme les **Plans de Protection de l’Atmosphère**.

Au-delà de ces réglementations, la mobilité durable est une **réelle action de RSE**, couvrant de nombreux champs : **bien-être au travail, réduction de l’impact environnemental, amélioration de l’attractivité et de la marque employeur, réduction des risques d’accidentologie...**

La communauté Déclic Mobilités, animée par Réseau Alliances, rassemble et accompagne les acteurs économiques des Hauts-de-France sur l’amélioration des trajets liés à leur activité. Elle propose une formation dédiée au Management de la mobilité et Plans de Mobilité Employeur, alternant pratique et théorie.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Comprendre le contexte législatif**, les obligations légales et les enjeux de la mobilité sur le territoire.
- **Acquérir une méthodologie** pour déployer et animer un projet de mobilité (gouvernance avec les parties prenantes, étapes à suivre).
- **Identifier et expérimenter** les outils pour piloter son projet (diagnostic, enquêtes, outils de conception et de suivi, évaluation).
- **S’inspirer des Bonnes Pratiques** expérimentées dans d’autres organisations grâce à l’effet miroir.

À la fin de cette formation, vous serez capable d’impulser et de piloter une démarche de mobilité durable (diagnostic, Plan de Mobilité Employeur, Forfait Mobilités Durables...) au sein de votre organisation.

PUBLIC

Toute personne amenée à mettre en place des actions de management de la mobilité : référents mobilité en entreprise ou organisation, services Développement durable et RSE, Qualité-Sécurité, Ressources Humaines, Innovation, dirigeants de PME...

SALLES ET MOYENS

La formation a lieu en présentiel, dans des locaux adaptés pour accueillir du public dans le respect des normes en vigueur. Si la situation l’exige, tout ou partie du programme pourra être réalisé à distance, via l’outil Teams.

ORGANISATION

Groupes inter-entreprises de 5 à 12 participants par session de formation.



LES FORMATEURS



La formation est organisée par Réseau Alliances et co-animée avec le bureau de conseil en écologie Ouvert, émanation de l'entreprise Pocheo.

- **Lucile Janssoone** est formée au Développement Soutenable à Sciences Po Lille. Ancienne formatrice aux métiers de l'animation, elle pilote depuis 2014 la communauté Déclic Mobilités chez Réseau Alliances.
- **Édouard Sellier** est auteur et chargé de mission en écologie. Il est spécialisé sur la RSE, la mobilité et l'aménagement durables et la vision économique.



UNE FORMATION OPÉRATIONNELLE ET INTERACTIVE

La formation a été conçue comme un cycle de 3 séances d'une journée (9h – 17h) reposant sur une pédagogie participative. Pendant et entre chaque session, les participants sont invités à travailler sur leurs projets respectifs pour s'appropriier les outils et bonnes pratiques transmis, au regard de leurs enjeux et moyens. Une part significative des échanges repose sur l'étude de cas concrets et le travail de groupe.

- Nombre d'heures total : 21 heures (réparties sur 3 journées de 7 heures).
- Fréquence de la formation : une à deux fois par an, selon le nombre de stagiaires intéressés.
- Évaluation : mises en situation et auto-évaluation en fin de formation.
- Dates de formation : disponibles sur le site de Déclic Mobilités, rubrique « agenda ».

Depuis 2016, **100%** des participants ont déclaré être **satisfaits ou très satisfaits** de la formation, tant sur les apports méthodologiques que pratiques, ainsi que sur le format, l'accueil et l'animation.
Source : enquêtes d'évaluation de fin de session.

TARIFS	ADHERENTS RÉSEAU ALLIANCES	NON ADHERENTS
Moins de 200 salariés	1 000 € HT	2000 € HT
200 salariés et plus	1 500 € HT	2 500 € HT

Qualiopi
processus certifié

REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Réseau Alliances étant organisme de formation certifié Qualiopi, l'ensemble des participants peut bénéficier d'une prise en charge par leur OPCO.

VOTRE CONTACT

Lucile JANSOONE - Cheffe de projet RSE & Mobilités durables
ljanssoone@reseau-alliances.org - 03 20 99 23 56

GRANDS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



GRANDS PARTENAIRES



PARTENAIRES



SPONSORS DÉCLIC MOBILITÉS



JUILLET 2022